

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2026 au titre des données 2025

Informations déclarant

Nom Prénom

LE PIOUFFLE Amélie

Adresse email

alepiouffle@we-ker.org

Informations entreprise/UES

Structure

Entreprise

Tranche effectifs

De 50 à 250 inclus

Raison sociale

WE KER

Siren

327773107

Code NAF

84.13Z - Administration publique (tutelle) des
activités économiques

Adresse

7 RUE DE LA PARCHEMINERIE 35000 RENNES

Informations calcul et période de référence

Année au titre de laquelle les indicateurs sont
calculés

2025

Date de fin de la période de référence

31/12/2025

Nombre de salariés pris en compte pour le calcul
des indicateurs

151

Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Modalité de calcul

Par catégorie socio-professionnelle

Résultat final en %

0

Population envers laquelle l'écart est favorable

Égalité

Nombre de points obtenus

40

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2026 au titre des données 2025

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

Résultat final en %	20
Résultat final en nombre équivalent de salariés	8.2
Population envers laquelle l'écart est favorable	Hommes
Nombre de points obtenus sur le résultat final en pourcentage	0
Nombre de points obtenus sur le résultat final en nombre de salariés	15
Nombre de points obtenus à l'indicateur	15

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Motif de non calculabilité	Absence de retours de congé de maternité (ou d'adoption) au cours de la période de référence
----------------------------	--

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté	3
Sexe des salariés sur-représentés	Femmes
Nombre de points obtenus	5

Index égalité professionnelle

Total de points obtenus	60
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	85
Résultat final sur 100 points	71
Mesures de correction prévues	Mesures mise en œuvre

Publication des résultats obtenus

Date de publication	09/02/2026
Site Internet de publication	https://we-ker.org/

Objectifs de progression et mesures de correction

**Objectif Indicateur écart de taux d'augmentations
individuelles**

À définir

Objectif Indicateur dix plus hautes rémunérations

À définir

Date de publication des objectifs

À définir

Date de publication des mesures de correction

À définir

**Modalités de communication des mesures de
correction auprès des salariés**

À définir